



BULLETIN DE TOURNES

N° 27

20 décembre 2019

Madame, Monsieur,

Nous vous remettons le calendrier 2020 de collecte des déchets (collecte sélective et ordures ménagères).

Ardenne Métropole a prévu de remplacer les sacs actuels par des containers. Cette substitution est en cours et des villages ont déjà été pourvus. Nous ne pouvons vous dire quand ceux-ci vous seront attribués car Ardenne Métropole est tributaire des délais de fabrication de ces containers.

Attendons...

En cette fin d'année, nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui participent aux décorations de Noël : illuminations des habitations, décoration des sapins, entretien des extérieurs... Vous concourez ainsi à l'embellissement du village et cet effort est remarqué par nos visiteurs.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, en espérant que le mauvais temps ne viendra pas perturber vos projets. Je vous donne rendez-vous pour notre cérémonie des vœux le samedi 4 janvier à 19h30, à la salle des fêtes.

Bien à vous,

Gérard CARBONNEAUX

Maire de Tournes



Affaires administratives

◆ Fermetures exceptionnelles de la Mairie

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera exceptionnellement fermée le mardi 24 décembre après-midi et le mardi 31 décembre après-midi.

◆ Etat-civil ... rappels

- Votre enfant atteint l'âge de 16ans. Pensez à le faire recenser à la mairie, muni du livret de famille, dès la date anniversaire.
- Un enfant est attendu dans votre foyer. Vous n'êtes pas mariés. Il faut absolument faire une reconnaissance anticipée à la mairie, avant l'arrivée du nouveau né.
- Vous êtes nouvel habitant ou vous nous quittez...Nous vous demandons de bien vouloir vous signaler à la mairie.
- Recensement de la population. Celui-ci va avoir lieu à compter du 16 janvier et les agents recenseurs vont prendre contact avec vous. Merci de remplir les documents le plus rapidement possible.



Urbanisme - Environnement

◆ Ramassage des ordures ménagères

En raison des fêtes de Noël, le ramassage des ordures ménagères aura lieu le samedi 28 décembre (au lieu du 24).

◆ Ramassage des sapins de Noël le 9 janvier

Comme les années précédentes, la commune organise une collecte des sapins de Noël. Les services techniques de la mairie procéderont à leur ramassage le jeudi 9 janvier 2020.



A noter sur vos agendas

- ◆ **28 décembre** Collecte des ordures ménagères
- ◆ **4 janvier** 19h30 à la Salle des fêtes - Vœux du Maire
- ◆ **5 janvier** 15h00 à l'Eglise - conte de Noël en musique - (Chorale Diapason et Harmonie de Rimogne)
- ◆ **9 janvier** Ramassage des sapins de Noël
- ◆ **19 janvier** Salle des fêtes - Thé dansant des anciens combattants
- ◆ **26 janvier** 15h00 à la Salle des fêtes - Concert de l'Harmonie S.N.C.F. de Charleville-Mézières
- ◆ **8 février** Salle des fêtes - Thé dansant du Karaté club
- ◆ **16 février** Distribution des petits déjeuners de la saint-Valentin organisée par l'Association A.T.S.



*Le Conseil Municipal vous souhaite un
joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année*



Permanences en mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent tous les jours sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.

MAIRIE DE TOURNES

2, rue de la Citadelle - 08090 TOURNES
tél. : 03.24.52.93.04 - Fax : 03.24.52.97.55

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 à 11h30
- mardi : 16h00 à 19h00

Contacts:

- M. le Maire : mairie.tournes@orange.fr
- Mme BEGLOT : accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr
- Mme TORELLA : mairie.tournes@wanadoo.fr
- Site Internet : www.tournes.fr
- Page Facebook : www.facebook.com/tournes.fr